

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

RAPPORT DU VERIFICATEUR GENERAL DU CANADA : L'ORDRE DES CHIMISTES SE MOBILISE

MONTREAL, le 10 mai 2021 /CNW/ - À la suite du dépôt par le Bureau du vérificateur général du Canada d'un rapport d'audit sur l'industrie des produits de santé naturels, l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) annonce que son comité d'inspection professionnelle procédera aux vérifications appropriées auprès des fabricants. Les informations à propos des situations problématiques seront communiquées à la direction des enquêtes et des poursuites pénales de l'OCQ, qui pourra alors considérer la possibilité de s'adresser à la Cour du Québec, afin de procéder à des perquisitions et au dépôt de constats d'infractions.

« Le rapport du vérificateur général du Canada relate que la surveillance exercée par Santé Canada sur les produits de santé naturels commercialisés au Canada n'a pas permis de garantir l'innocuité et l'efficacité de ces produits. À l'évidence, cela ne permet pas de démontrer l'efficacité de ces produits, qui sont pourtant présents sur les tablettes des différentes boutiques et pharmacies. Sans oublier l'homologation de produits homéopathiques qui reposent sur des théories fantaisistes et en totale contradiction avec les principes, vérifiés et vérifiables, de la chimie. Nous avons donc décidé, à plus forte raison en situation de pandémie, d'intervenir en amont auprès des fabricants », affirme le président de l'OCQ, M. Michel Alsayegh.

Bien que les enjeux en lien avec l'efficacité et la dangerosité des produits de santé naturels relèvent à priori des domaines de la médecine et de la pharmacie, l'OCQ rappelle que l'élaboration et la conception de ces produits impliquent des activités relevant de l'exercice de la chimie. L'OCQ compte donc concentrer ses vérifications afin de s'assurer que des chimistes soient adéquatement impliqués dans les étapes qui touchent :

- La qualité des ingrédients;
- La formulation des produits;
- La manipulation et l'entreposage sécuritaire des matières premières;
- Le dosage des agents actifs;
- La certification de l'innocuité des produits placés sur les tablettes.

« Nous croyons qu'il est fondamental que Santé Canada procède rapidement à une réforme de l'encadrement des produits de santé naturels. Par ailleurs, nous n'hésiterons pas à adopter une approche interprofessionnelle en concertant nos actions avec celles d'autres ordres ou associations dont les membres pourraient être concernés dans ce dossier », ajoute M. Alsayegh.

Les personnes qui désirent transmettre des informations pertinentes à l'OCQ sont invitées à le faire par courriel, à l'adresse suivante : information@ocq.qc.ca.

À propos de l'OCQ

L'Ordre des chimistes du Québec compte plus de 3000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. L'Ordre des chimistes du Québec fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du Code des professions en 1973.

Source : Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

Renseignements :

Roselyne Phaneuf, 450 779-9181

Mathieu Santerre, 581 996-5344

medias@orangebleue.biz